



**DTM**

MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS

ÉVALUATIONS DE BASE DE LA SITUATION DE  
DÉPLACEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE  
(ROUND 1)

AVRIL 2023



Aide humanitaire  
et Protection civile



**USAID**  
DU PEUPLE AMÉRICAIN

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies dans ce rapport le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

---

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et informations incluses dans ce rapport : « Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), avril 2023, Evaluations de base dans l'Artibonite (Round 1), Haïti » Pour plus d'informations sur les termes et conditions des rapports et des produits d'informations DTM, veuillez consulter : <https://dtm.iom.int/terms-and-conditions>

---

Crédit photo de couverture : Un site spontané des personnes déplacées dans le sud d'Haïti © OIM, 2022



## SOMMAIRE

|  |   |
|--|---|
| Contexte, Objectif, Méthodologie et Résumé .....                 | 4 |
| Nombre et lieux d'accueil des Personnes Déplacées Internes ..... | 5 |
| Périodes de déplacement .....                                    | 6 |
| Provenance des Personnes Déplacées Internes .....                | 7 |

## CONTEXTE

La situation sécuritaire en Haïti a continué de se détériorer durant ces derniers mois suite aux attaques des groupes armés. Ces attaques ont toujours quasiment eu lieu dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP), où [près de 128 000 Personnes Déplacées Internes \(PDIs\) ont été récemment identifiées](#) par la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Cependant depuis quelques mois, des attaques armées sont de plus en plus survenues dans d'autres zones, notamment dans le département de l'Artibonite. Selon [ACLED](#), entre mi-2022 et début 2023, près de 100 incidents de violence ont été rapportés dans l'Artibonite, ce département étant ainsi le deuxième dans le pays où il y a eu le plus d'incidents durant cette période, après le département de l'Ouest (600 incidents rapportés dans ce dernier).

## OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE

Afin de fournir une vue holistique sur la situation de déplacement dans le département de l'Artibonite et ainsi orienter les stratégies et programmes de réponse, l'OIM a conduit des évaluations de base dans les sections communales de ce département du 14 au 18 avril 2023. Les données ont été collectées à travers des interviews téléphoniques auprès des informateurs clés, notamment les autorités (magistrats, CASEC et ASEC).

## LIMITES

Les données collectées sont des estimations des informateurs clés interviewés. Afin de collecter les estimations les plus proches de la situation réelle, l'OIM collecte les données auprès des informateurs clés ayant un rôle prépondérant dans leurs zones et une connaissance approfondie de celles-ci. Par ailleurs, il convient de noter que les données n'ont pas pu être collectées dans la commune de Mamerlade en raison des problèmes de réseau de communication. Enfin, il est important de souligner que la collecte des données a été menée du 14 au 18 avril 2023 et que les déplacements survenus après cette période ne sont pas pris en compte dans les résultats présentés dans ce rapport.

## RÉSUMÉ



59 sections communales ont été évaluées dans 16 communes du département de l'Artibonite



9 751 Personnes Déplacées Internes (PDIs) (2 126 ménages) ont été identifiés



98% des PDIs se sont réfugiées dans les communautés hôtes et 2% dans 4 sites spontanés



71% des PDIs se sont réfugiées dans des localités situées dans 5 communes : Petite Rivière (22%), La Chapelle (13%), Saint-Marc (13%), Dessalines (13%) et Verrettes (10%).



54% des PDIs se sont déplacées entre août et décembre 2022 et 46% entre janvier et avril 2023



La majorité des PDIs (77%) avaient leur résidence dans des localités situées dans le département de l'Artibonite. 39% des PDIs n'ont pas quitté leur commune et 38% l'ont quitté mais sont restées dans l'Artibonite. Par ailleurs il est à signaler que 23% des PDIs sont venues du département de l'Ouest

4

## NOMBRE ET LIEUX D'ACCUEIL DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES



### 9 751 Personnes Déplacées Internes (2 126 ménages)

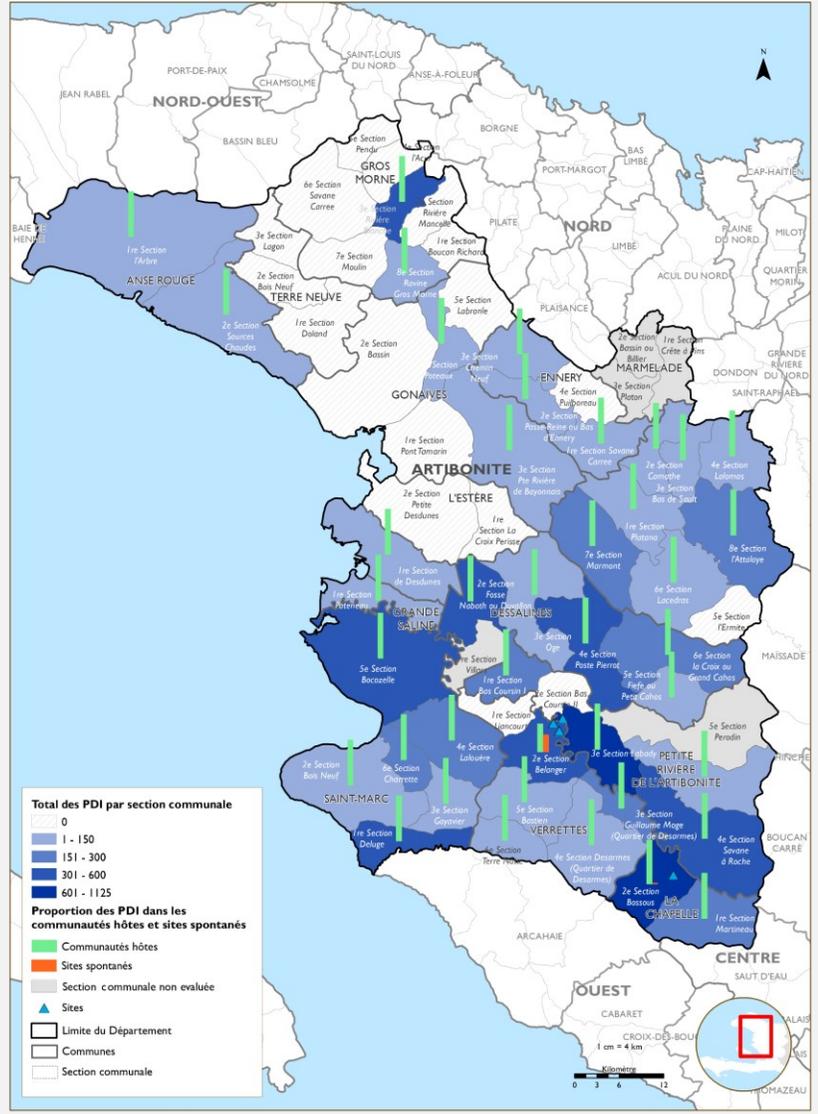
Au total, 9 751 PDIs (2 126 ménages) ont été identifiées dans le département de l'Artibonite. La grande partie des PDIs (98%) a été accueillie dans les communautés hôtes. Les PDIs se trouvant dans les sites (2%) se sont concentrées dans 4 sites spontanés dont 3 situés dans la 2<sup>ème</sup> section Bellanger (Commune de Verrettes) et 1 dans la 2<sup>ème</sup> section Bossous (Commune de La Chapelle).

Tableau 1. Communes d'accueil des PDIs

| Commune d'accueil des PDIs     | Ménages déplacés | Individus déplacés | % des PDIs par commune |
|--------------------------------|------------------|--------------------|------------------------|
| Petite Rivière de l'Artibonite | 432              | 2 110              | 22%                    |
| La Chapelle                    | 317              | 1 280              | 13%                    |
| Saint-Marc                     | 260              | 1 250              | 13%                    |
| Dessalines                     | 288              | 1 230              | 12%                    |
| Verrettes                      | 197              | 944                | 10%                    |
| Montrouis*                     | 200              | 900                | 9%                     |
| Saint-Michel de l'Attalaye     | 171              | 859                | 9%                     |
| Gros Morne                     | 145              | 700                | 7%                     |
| Ennery                         | 49               | 161                | 2%                     |
| Anse Rouge                     | 30               | 155                | 2%                     |
| Desdunes                       | 24               | 90                 | 1%                     |
| Gonaïves                       | 9                | 52                 | 0.5%                   |
| Grande Saline                  | 4                | 20                 | 0.2%                   |
| <b>Total</b>                   | <b>2 126</b>     | <b>9 751</b>       | <b>100%</b>            |

\* La commune de Montrouis a été nouvellement créée et ses limites n'ont pas encore été géolocalisées par les autorités

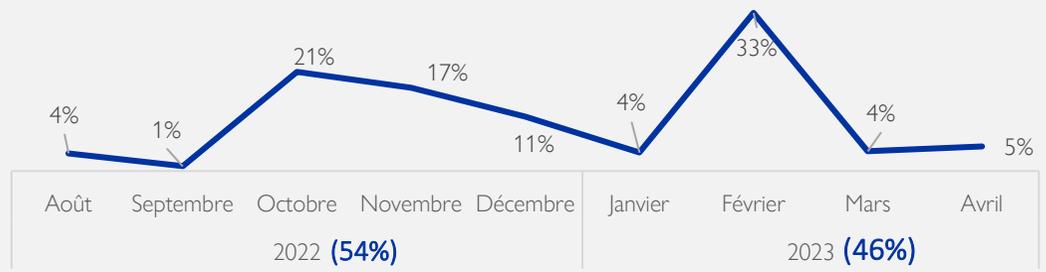
Carte 1. Lieux d'accueil des Personnes Déplacées Internes



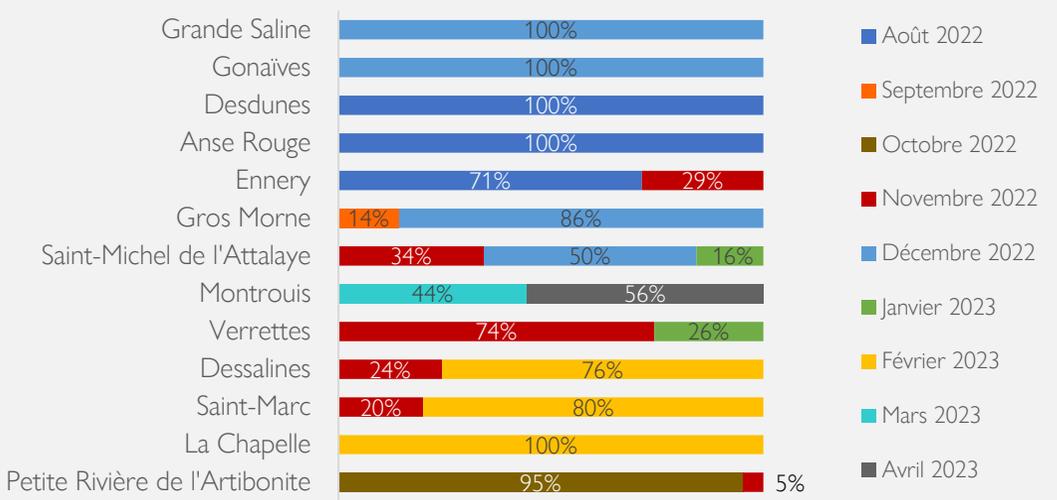
## PÉRIODE DE DÉPLACEMENT

Un peu plus de la moitié des PDI (54%) se sont déplacées durant les 5 derniers mois de l'année 2022, notamment en Octobre 2022. Cependant, le mois de février 2023 a été celui durant lequel le plus des PDI se sont déplacées (33%). Il est à souligner que tous ces déplacements étaient dus à la détérioration de la situation sécuritaire suite aux attaques de groupes armés qui ne sont plus limitées uniquement à la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince mais s'étendent de plus en plus vers d'autres départements.

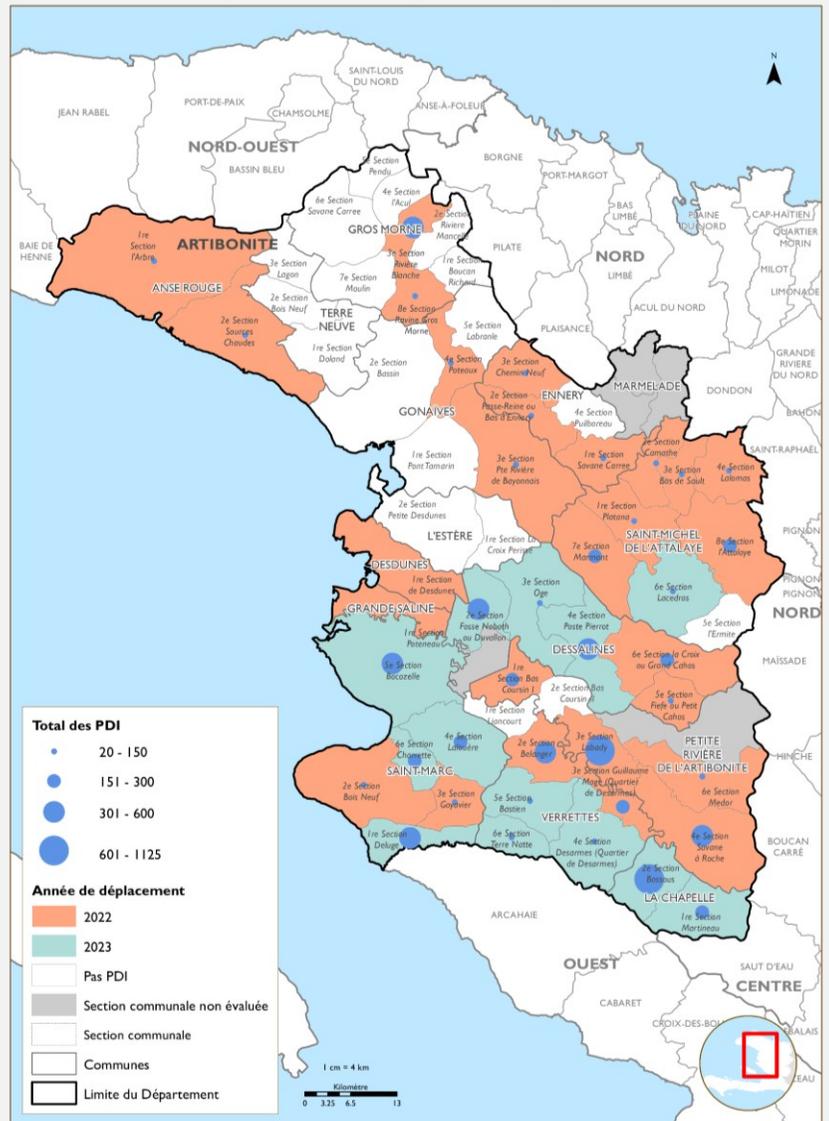
Graphique 1. Période de déplacement de la majorité des PDI



Graphique 2. Période de déplacement de la majorité des PDI par commune d'accueil des PDI



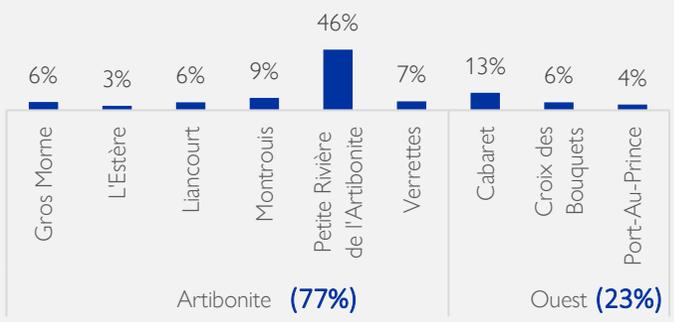
Carte 2. Période de déplacement de la majorité des PDI par sections communales d'accueil



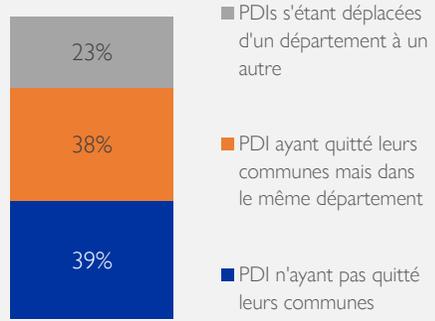
## PROVENANCE DE PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

La commune de Petite Rivière de l'Artibonite était la provenance de près de la moitié des PDIs (46%). Bien que la plupart des PDIs (77%) résidaient dans le département de l'Artibonite avant leur déplacement, il est à noter que 23 pour cent d'entre elles sont venues du département de l'Ouest, notamment de la Commune de Cabaret (Graphique 3). Par ailleurs, les proportions des PDIs ayant ou pas quitté leur commune sont quasiment les mêmes (Graphique 4). Cependant des variations sont observées par commune. Par exemple toutes les PDIs accueillies dans la commune de Petite Rivière sont originaires de cette même commune pendant que toutes qui sont accueillies à Desdunes ou Anse rouge viennent de la commune de Port-au-Prince dans le département de l'Ouest (Graphique 5).

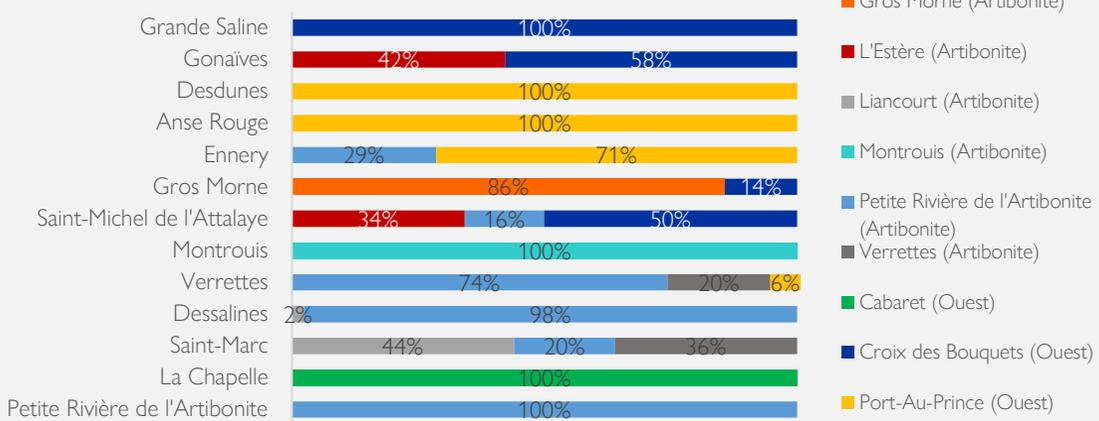
Graphique 3. Provenance de PDIs



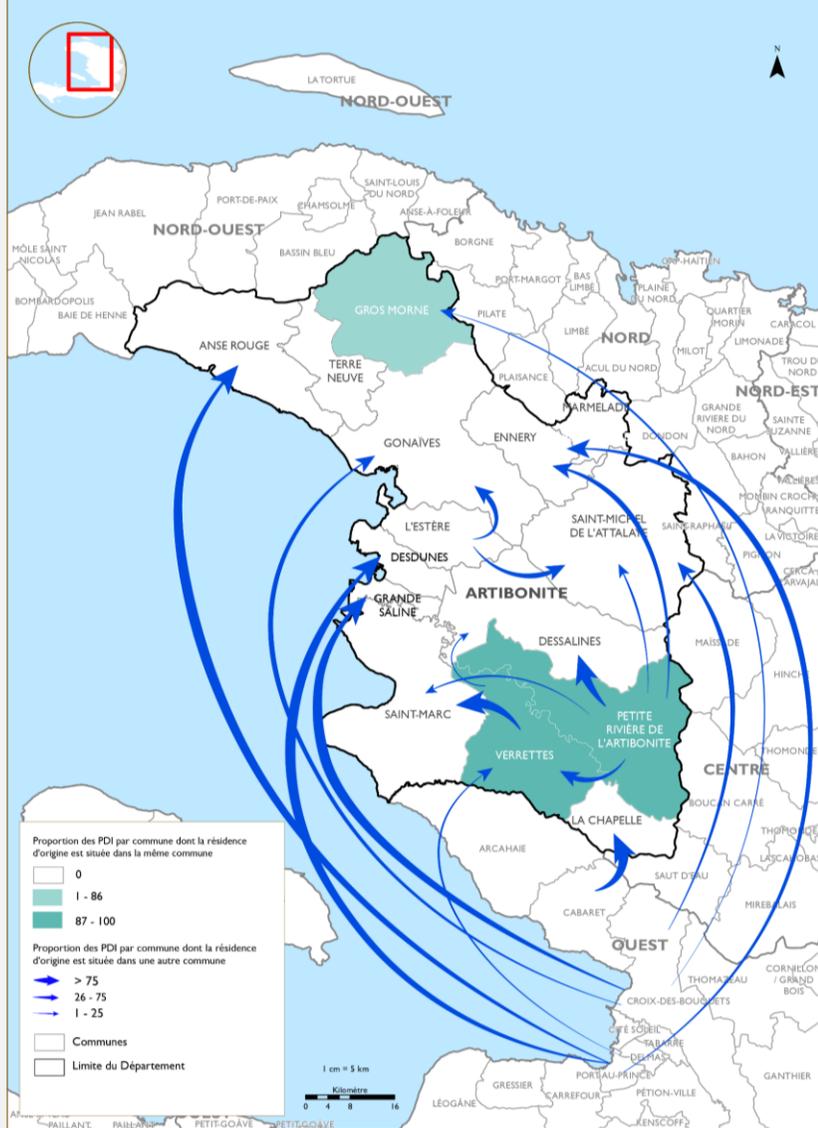
Graphique 4. Distance de déplacement



Graphique 5. Communes des provenances des PDI par communes d'accueil



Carte 3. Illustration des communes de provenances par communes d'accueils



**Vous pouvez consulter tous les produits d'information de la DTM Haiti via le lien ci-dessous et contacter la DTM par email :**



[DTM.IOM.INT/HAITI](https://DTM.IOM.INT/HAITI)



[DTMHAITI@IOM.INT](mailto:DTMHAITI@IOM.INT)

